

28 MAI 2014

Volume 27 no. 5



Conseil municipal de Dosquet

Maire

Yvan Charest

Conseillers

Suzie Villeneuve

Mathieu Bibeau

Jessie Beaulieu

Michel Moreau

Claude Lachance

Carole Desharnais

Pour rejoindre votre
municipalité:

183, route Saint-Joseph

Dosquet

G0S 1H0

Tél.: 728-3653

Fax : 728-3338

Courriel: mundos-

quet@videotron.ca

Site: [municipalitededos-](http://municipalitededosquet.com)
[quet.com](http://municipalitededosquet.com)

Urgence

police

incendie

ambulance

Tél.: 9-1-1

Chères citoyennes, chers citoyens,

Hé oui, c'est fait, nous sommes finalement arrivés à une entente avec le conseil de fabrique pour la donation de l'église à la municipalité. C'est avec satisfaction, qu'aujourd'hui nous pouvons annoncer le résultat d'une longue démarche qui a mené les deux parties concernées, c'est-à-dire le conseil de fabrique, ainsi que le conseil municipal à un résultat positif et avantageux pour tous. En résumé, l'entente consiste à ce que la fabrique reste propriétaire de ce qui est l'Autel aujourd'hui et de la sacristie. Le terme exact est une propriété superficielle. De façon concrète, la fabrique reste propriétaire de deux "cubes" à l'intérieur du bâtiment, soit la sacristie et l'Autel qui seront transformés en petite chapelle ou lieu de prière.

Pour ce qui est des célébrations religieuses, la chapelle pourra s'ouvrir sur la salle principale qui est la nef aujourd'hui. La fabrique s'est aussi gardé un droit spécifique d'utilisation, soit tous les dimanches entre 9:00 et 12:00 sur une période de 12 mois consécutifs **ou**, soit tous les samedis pour une durée de deux heures consécutives en après-midi **ou** en soirée sur une période de 12 mois consécutifs. Le Jour de l'An, Noël, mercredi des Cendres, Jeudi Saint, vendredi Saint, samedi Saint et le jour de Pâques seront aussi réservés pour les célébrations religieuses. Pour ce qui est des funérailles, mariages, baptêmes, etc., ce sera sur réservation tout en respectant

des funérailles, mariages, baptêmes, etc., ce sera sur réservation tout en respectant les horaires déjà établis.

La municipalité devient propriétaire de l'ensemble du bâtiment, sauf la propriété de la fabrique ("les deux cubes"). Elle y insérera la bibliothèque, le local des fermières et une salle multi fonctionnelle ("La nef actuelle").

Les deux parties en tirent un net avantage. La fabrique s'assure de garder un lieu de culte et ce, jusqu'à ce qu'elle en décide autrement, car seulement elle, peut mettre fin à l'entente telle que convenue.

Pour la municipalité, en plus d'améliorer le service à la population avec des locaux mieux adaptés, nous nous assurons de préserver le centre du village, et de conserver notre patrimoine bâti. Cette église n'est pas considérée comme bâtiment patrimonial, mais pour notre communauté, cela fait partie de notre histoire. Donc, toutes ces démarches, aussi difficiles et longues qu'elles ont pu paraître, elles en valaient la peine. Le conseil aura à accepter par résolution le projet d'entente lors de la prochaine séance de conseil. Votre présence est toujours appréciée et bien sûr, tous questionnements seront dans la mesure du possible éclaircis. Au plaisir de vous rencontrer et je vous souhaite une excellente saison estivale.

Yvan Charest, maire

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous vous rappelons que vous êtes les bienvenus aux séances du conseil municipal. La prochaine séance de votre conseil se tiendra à la salle de l'Église (en arrière) mardi le 3 juin 2014 à 20 h . L'ordre du jour de cette séance est le suivant:

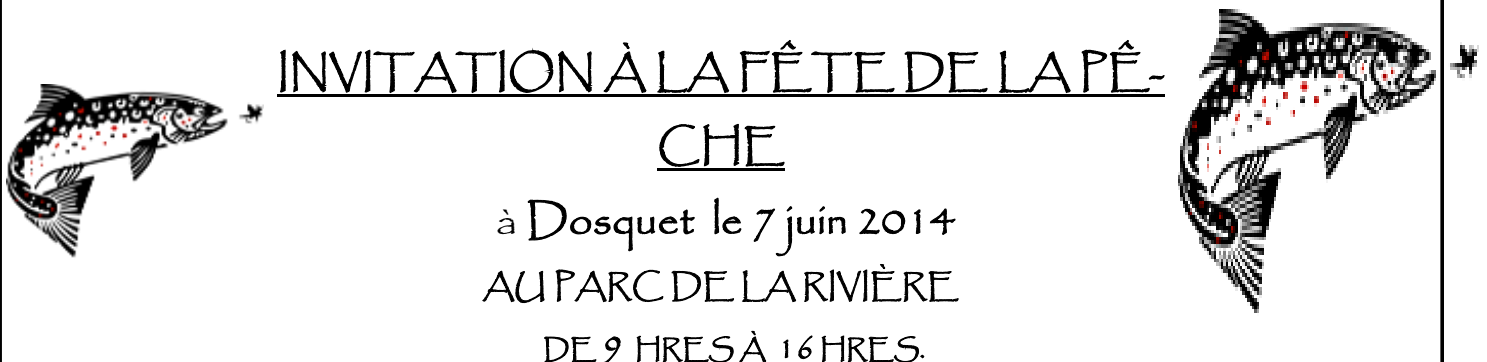
PROJET D'ORDRE DU JOUR DU 3 JUIN 2014

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2014.
3. Dépôt du rapport financier, adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois d'avril 2014.
4. Travaux rue Paquet.
5. Nivelage des rues.
6. Dépenses pour la Journée des artisans.
7. Divers :
 - 1) Compétition de scies.
 - 2) Cours sur les plaintes.
 - 3) Achat mobilier de bureau
8. Période de questions
9. Fermeture de la séance

BALAYAGE DE RUES

Nous sommes désolés des délais. Le soumissionnaire choisi (Carrières Lévisienne) devait accomplir le tout durant la semaine du 4 mai. N'accomplissant pas son devoir, la municipalité a dû changer de soumissionnaire pour Services Donald Charest.

Merci de votre compréhension.



Venez pêcher, les permis n'étant pas obligatoires lors de cette journée. (Apporter votre équipement). Des tables sont disponibles pour le dîner.

Parlez-en aux jeunes familles et participez en grand nombre !

MERCI!

Dans le journal précédent une erreur de nom s'est glissée concernant le porte-à-porte des Paniers de Noël. Nous aurions dû lire Remerciements à Madame Béatrice Larose qui a ramassé un montant de 1 233.65\$

Également à Mesdames Isabelle et Marie-Josée Labonté pour leur contribution à ce programme., en donnant des légumes.



DÉPÔT RÉSIDUS VERTS

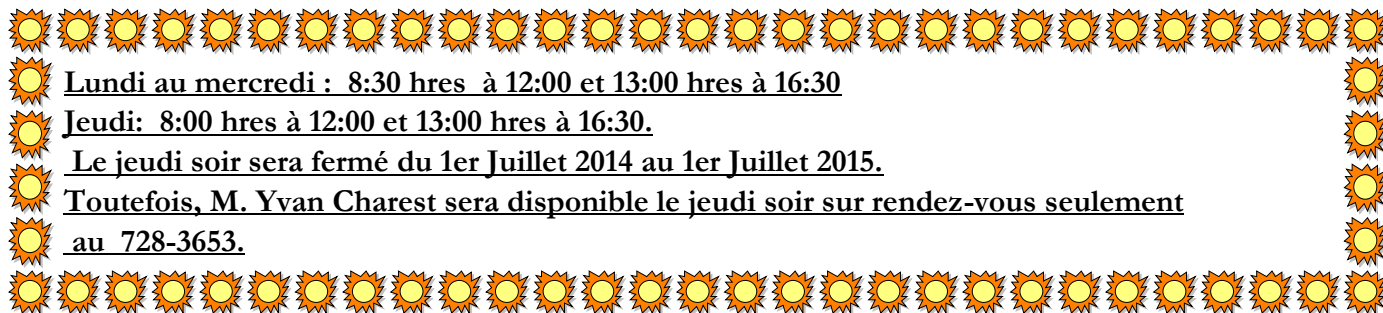
Vous pouvez apporter vos résidus verts en **VRAC (pelouse et feuilles seulement)** dans les conteneurs situés à **coté de l'hôtel de ville**. Les résidus en vrac se répartissent mieux dans les conteneurs ce qui permet de mettre plus de résidus dans les conteneurs. **Ne pas jeter vos sacs à l'intérieur du conteneur !** Lorsque les conteneurs sont pleins, nous vous demandons de ne pas laisser vos sacs pleins à coté mais d'attendre que les conteneurs soient vidés et revenir les porter.

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Le 23 et 24 juin le bureau sera fermé.

Le 1er juillet le bureau sera ouvert .

Nouvel horaire



Lundi au mercredi : 8:30 hres à 12:00 et 13:00 hres à 16:30

Jeudi: 8:00 hres à 12:00 et 13:00 hres à 16:30.

Le jeudi soir sera fermé du 1er Juillet 2014 au 1er Juillet 2015.

Toutefois, M. Yvan Charest sera disponible le jeudi soir sur rendez-vous seulement au 728-3653.

LA RESSOURCERIE

1 point de ramassage pour vos dons en vêtements est présentement disponible au BUREAU MUNICIPAL au 183 route St-Joseph.

Dans ce conteneur, vous pouvez déposer des vêtements, des livres, de menus articles, de la vaisselle (bien emballée), des jouets, etc. Pour faciliter le travail de l'équipe de la Ressourcerie, il est préférable de bien fermer les sacs et les boîtes et de bien emballer les objets potentiellement dangereux (couteaux par exemple).



DÉROGATION MINEURE

À la séance ordinaire du conseil municipal, qui sera tenue le 8 juillet 2014, à 20 hres, à la salle de l'Église en arrière, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante, à savoir: une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 4109706 situé au 12, rue Farley, afin d'autoriser que la hauteur du garage soit à 19 pieds de hauteur au lieu 16 pieds.

Voici le trajet:

ACTIVITÉS AU TERRAIN DE
JEUX À PARTIR DE 11H30.

Jeux gonflable
Jeux baseball poche
Olympiades
Vente de hot-dog (profit de la MDJ)

Lieu d'encoura-
gement
Stationnement à
la Municipalité

Ste-Agathe

Rivière Henri

Jeux maison
des jeunes

OMNI

Aiguillage

St-Agapit

Hydro

Point de ravi-
taillement

Lieu d'encourage-
ment

Jacques Gourde
Député Lotbinière-Chutes-de-
la-Chaudière

1-888-300-5015

Bénévoles demandés

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour le point de ravitaillement.

Votre présence pour encourager les cyclistes est primordiale. Nous comptons sur vous, afin de maximiser nos chances de gagner la bourse.

À TOUS: RÉUNION SOUS LE CHAPITAU LE 5 JUIN 2014 À 19H00

BÉNÉVOLES: RÉUNION LE 10 JUIN 2014 À L'ÉGLISE À 19h00.



CONTENEURS ROUTE DES CHALETS

Veillez prendre note que les conteneurs situés au coin de la route des chalets dans le rang 1, sont à la disposition des propriétaires de la route des chalets seulement. Il en est de même pour celui de la rue Farley.

****NOUVEAU****NOUVEAU***** NOUVEAU***** NOUVEAU****

Un nouveau site Internet est dorénavant disponible pour votre Municipalité. N'hésitez pas à le consulter. Il comporte un concours, qui vous donne la chance de gagner 1 livre (par personne) du 100ième de Dosquet. Un total de 5 livres sera remis.

MADA (Municipalité Amis des Aînés)

Nous faisons appel à vous afin de compléter un questionnaire. Vous le trouverez sur notre site Internet . Sinon, vous pouvez vous le procurer au bureau municipal. Il vous donne la chance de gagner 1 livre (par personne) du 100ième de Dosquet. Un total de 5 livres sera remis.

BIBLIOTHÈQUE RALLYE IMAGES

Pour vous distraire pendant vos vacances, venez chercher votre copie du Rallye Images qui sera disponible à partir du 10 Juin à la bibliothèque ainsi qu'au bureau de poste. Ce rallye est strictement réservé aux résidents de Dosquet. Il est gratuit, et vous aurez jusqu'au 9 septembre pour retourner vos réponses à la bibliothèque.

Le concours Livromagie livromanie se termine le 25 juin.

Prenez note que pour la période de l'été la bibliothèque sera ouverte le mercredi 2 et 16 juillet de 18.30 à 20.00 et les 6 et 20 août de 18.30 à 20.00.

Joyeux été à chacun de vous !!

Heures d'ouverture de la Maison :

Lundi au jeudi : 9 h 30 à 12 h

13 h 00 à 16 h

Vendredi : 9 h 30 à 12 h

ACTIVITÉS JUIN 2014

Inscription et information : 418-881-3486



Maison de la Famille
de Lotbinière

81, rue Rousseau
St-Apollinaire, Qc, G0S
2E0
Tél: 418-881-3486

12 juin

4 à 7 en famille avec Papa

Semaine québécoise de la paternité du 10 au 16 juin

LE 21 JUIN, LES CITOYENS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE RÉCUPÈRENT !

Quand ? Samedi, le 21 juin de 9h à 12h

Où ? Saint-Édouard-de-Lotbinière : Salle municipale (2590, rue Principale)
Saint-Gilles : Aréna (1530, rue de l'Aréna)
Saint-Antoine-de-Tilly : Centre communautaire (945, rue de l'Église)
Val-Alain : Garage municipal (1159, 2^e rang)
Écocentre de Saint-Flavien (1450, rang Pointe-du-Jour)
Écocentre de Saint-Patrice-de-Beaurivage (rue du Parc)

Les produits acceptés :



Matériel informatique

- ❖ Ordinateurs portables ou de bureau;
- ❖ Périphériques d'ordinateur ou de console de jeux vidéo (claviers, souris, manettes, etc.);
- ❖ Télévisions, écrans d'ordinateur, tablettes;
- ❖ Téléphones conventionnels et répondeurs;
- ❖ Cellulaires et téléavertisseurs;
- ❖ Imprimantes, photocopieurs, télécopieurs;
- ❖ Systèmes audio/vidéo (radios AM/FM, chaînes stéréo, lecteurs MP3, haut-parleurs, écouteurs et microphones, appareils photo, caméras, GPS, récepteurs numériques câbles et satellites/décodeurs, etc.);
- ❖ Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules;
- ❖ Ensembles de cinéma maison.



Résidus domestiques dangereux

- ❖ Peintures résidentielles, teintures résidentielles, vernis, laques;
- ❖ Petites piles usagées (AA, AAA, pile de téléphones, etc.);
- ❖ Lampes fluocompactes et tubes fluorescents de 4 pieds;
- ❖ Contenant fermé d'huile à moteur et végétale;
- ❖ Solvants;
- ❖ Aérosols.



Invitation au Parc de la Chute de Ste-Agathe

Le Parc de la Chute de Ste-Agathe renouvelle cette année sa série de journées Portes Ouvertes pour les gens des villages voisins. Ainsi, les citoyens de Dosquet sont invités à visiter gratuitement le Parc de la Chute le dimanche 22 juin, sur présentation d'une preuve de résidence. Profitez-en pour venir faire un pique-nique ou casser la croûte au resto et pour y admirer la magnifique rivière Palmer.

Comme nouveauté cette année, le Parc de la chute offrira des activités en plein air (yoga, danse latine, balade aux champignons sauvages, et plus encore! surveillez la programmation sur notre site internet au www.chutesteagathe.com)

Finalement, nous vous informons qu'il est possible dès maintenant de se procurer un passeport familial (40\$) ou individuel (25\$) vous donnant accès au site en tout temps (camping en sus).

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous rejoindre au 418-599-2661

Nous vous souhaitons un merveilleux été, ensoleillé à souhait.

L'équipe du Parc de la Chute



TEL-ÉCOUTE du Littoral ouvert tout l'été

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un ? Vous vivez une période difficile ?
 Les écoutant(e)s de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive...
 Parce que la souffrance ne prend pas toujours des vacances...

HORAIRE ESTIVAL
7 jours sur 7 de 18h à 3h du matin
ANONYME et CONFIDENTIEL
Sans frais
Lotbinière : 1-877-559-4095
Lévis et autres provenances : 418-838-4094



Une histoire de passion
DEPUIS PLUS DE 30 ANS

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Une Fête des Arbres au Domaine Joly-De Lotbinière !

Pour toute information, veuillez communiquer ou voir le site internet

Cyndie Bérubé, responsable des communications et des événements
418 926-2462 - communications@domainejoly.com

LES ENTREPRISES À DOSQUET

AIGUISAGE DE SCIES

Aiguillage Côte-Létourneau : (418) 728-3115

ARMOIRES DE CUISINE AP

Armoires de cuisine AP: (418) 728-1841 ou
Pierre Lavallée : (418) 805-5055

Comptoir Tentation: (418) 728-1841 ou
Yvan St-Onge: (418) 728-9110

COSMÉTIQUES

Josée Pilote : (418) 728-1821 (Représentante Avon et artisanne)
Nathalie Douville : (418) 728-2430 (Représ. Avon)

COUTURIÈRE

Diane Renauld Bergeron : (418) 728-3829

GARAGE

Les Petits Moteurs Matex Inc.: (418) 728-3752

LOCATION CHALETS ET GÎTE

Chalet des Quatre-Temps: (418) 728-1616 ou
(Reconnu par Tourisme Québec) (418) 728-2424

LOCATION CHALETS ET GÎTE

Le St-Octave Chalet 4 saisons: (418) 728-2419 ou
(Accréditation Tourisme Québec) **4 Étoiles**: (418) 580-9309
La Villa sous les pins: (418) 415-1985
(Accréditation Tourisme Qc 4 soleils)

SALLE DE RÉCEPTION

La Villa sous les pins : (418) 415-1985
(jusqu'à 40 personnes)

SALON DE COIFFURE

Clinique Esth-Co enr.: (418) 728-4788
Salon Mélissa : (418) 728-1889
Salon Monic : (418) 728-2424
Salon Sylvie Croteau : (418) 728-4045

SERVICE COMPTABLE

Marie-Hélène Létourneau B.A.A.: (418) 728-5235

Simon Bouffard: (418) 728-0132
(particuliers et entreprises)

SOUDURE ET RÉPARATION

Services Agricoles André Turcotte: (418) 728-1660 ou
(418) 728-4702

* Pour afficher votre entreprise vous devez nous appeler au bureau municipal ou nous envoyer un courriel.